À L'ATTENTION : DES ENTRAÎNEURS



Comment signaler votre (vos) emplacement(s) d'écurie

À compter du 5 juin 2023, les entraîneurs sont tenus de signaler tous les emplacements d'écuries en ligne sur le portail iCAJO à l'adresse **https://www.agco.ca/fr/iagco**.

Tout changement d'emplacement d'écurie doit être signalé dans les cinq (5) jours.

Les entraîneurs disposeront d'une période de transition de 30 jours après la date d'entrée en vigueur pour mettre à jour leurs licences et se conformer à cette nouvelle exigence de déclaration d'emplacement d'écurie.

Comment mettre à jour le(s) emplacement(s) d'écurie(s) dans iCAJO

- Accédez à votre compte iCAJO et sélectionnez Présentation de soumissions et d'avis réglementaires dans le menu principal, sous Autres options.
- Sous Courses de chevaux, sélectionnez Notification de l'emplacement des écuries.
- Confirmez vos coordonnées et complétez le champ **Rôle du déposant** (par exemple, entraîneur), puis cliquez sur **Suivant**.
- Vous verrez la liste de vos emplacements d'écuries existantes si les détails sont fournis dans une nouvelle demande d'entraîneur ou une notification réglementaire d'emplacement d'écurie à partir du 5 juin 2023.
- Si une de vos écuries n'est plus établie dans un lieu existant, sélectionnez une Date de fin pour ce lieu.
- Pour ajouter un nouveau lieu de stabulation, cliquez sur le bouton **Ajouter un emplacement d'écurie** et complétez les détails du lieu de stabulation.
 - Remarque : si vous retournez dans un lieu qui figure dans la section Emplacement d'écurie existante, veuillez saisir le même nom et la même adresse (le cas échéant) et sélectionner une nouvelle Date de début.
 - Sélectionnez Enregistrer et fermer
 - Il se peut que l'on vous demande de corriger votre entrée d'adresse, puis Accepter la correction ou Ignorer la correction, puis Enregistrer et fermer.
- Vous verrez votre (vos) nouvel (nouveaux) emplacement(s) d'écurie(s) listé(s) dans la section **Nouvel** emplacement d'écurie.
- Sélectionnez Suivant
- Lisez la déclaration et cliquez sur Soumettre.
- Vous recevrez par courriel une **confirmation de soumission et d'avis réglementaire iCAJO**, qui comprendra un résumé de votre (vos) emplacement(s) d'écurie(s) mis à jour. Le résumé sera également disponible sur votre compte de portail public dans la section **Soumissions et avis réglementaires** du menu principal.



Service à la clientèle de la CAJO Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h (heure normale de l'Est) Téléphone : 416 326 8700 Sans frais en Ontario : 1 800 522 2876

	\mathbf{Y}		<u> </u>
L		\sim	\geq

Communiquez par courriel avec un agent de licence racinglicensing@agco.ca



Besoin d'aide?

Site Web de la CAJO

Pour en savoir plus, y compris pour visionner des tutoriels vidéo et consulter le Guide iCAJO pour les courses de chevaux et le Guide pour les licences de courses de chevaux à l'intention des particuliers et de l'administration, rendez-vous à la section « Ressources utiles » de la page de renseignements iCAJO au www.agco.ca/fr/cajo-en-bref/icajo-services-en-ligne/renseignements-icajo



Aide en personne

Les agents de licence sont disponibles les jours de course dans les hippodromes ouverts. Pour consulter les heures d'ouverture à jour, rendez-vous au www.agco.ca/fr/heures-douverture-des-bureaux-des-licences-de-la-cajo.